

Année académique 2019 - 2020

Catégorie Sociale

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 20 22 80 Fax: +32 (0) 71 20 22 85 Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 20 22 80 Fax: +32 (0) 71 20 22 85 Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 06 Philosophie 2 | | | | | | | |
|--|--|-----------------------------|-------------|--|--|--|--|
| Code | SOAS1B05AS | Caractère | Obligatoire | | | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 | | | | |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 30 h | | | | |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) | | | | | | |
| Coefficient de pondération | | 30 | | | | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | | | | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | | | | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques
- II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet
- III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus Mons

SOAS1B05ASA Philosophie 2 30 h/3 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B05ASJA Philosophie 2 30 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B05ASDA Philosophie 2 30 h / 3 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

Philosophie II 30 h / 3 C SOAS1B05ASA

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

30 SOAS1B05ASA Philosophie 2

+ HELHa Campus

Montignies

Philosophie 2 30 SOAS1B05ASJA

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

Philosophie 2 30 SOAS1B05ASDA

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS1B05ASA Philosophie II 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).



Année académique 2019-2020

Catégorie Sociale

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 20 22 80 Fax: +32 (0) 71 20 22 85 Mail: social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Philosophie 2 | | | | | | |
|---|--|-----------------|-------------|--|--|--|
| Code | 18_SOAS1B05ASJA | Caractère | Obligatoire | | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 | | | |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 30 h | | | |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) | | | | | |
| Coefficient de pondération | | 30 | | | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | | | | |

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Cette activité d'apprentissage explore l'axe pratique de la philosophie (la philosophie comme morale).

A travers l'approche de grandes modèles éthiques, ce cours invite l'étudiant à adopter un regard critique à l'endroit des comportements et attitudes que l'Homme adopte dans des situations de perte d'évidence.

Partant, il constitue une première mise en perspective des représentations du métier d'assistant social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

SAVOIR

- maîtriser les concepts et notions autours desquels se structurent et s'organisent les grandes questions d'éthique.
- sélectionner et établir des liens entre les différents éléments théoriques qui éclairent une même question éthique.
- rédiger une brève réflexion personnelle qui, en mobilisant les éléments théoriques connus, apporte une réponse critique à l'endroit d'une question à portée éthique.

SAVOIR-ETRE

- adopter un regard critique à l'endroit des opinions les plus communes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

Introduction générale : L'éthique et les systèmes normatifs

Chapitre 1 : Ethique et liberté Chapitre 2 : La morale antique

Chapitre 3 : Le modèle déontologiste Chapitre 4 : Le modèle conséquentialiste

Chapitre 5 : Le modèle de la vertu Chapitre 6 : L'éthique de la prudence Chapitre 7 : L'éthique de la discussion

Conclusion

Démarches d'apprentissage

Le cours prendra la forme de séances magistrales durant lesquelles seront commentés et expliqués des textes philosophiques. Articulés les uns aux autres, ces commentaires et explications formeront la trame générale du cours.

En outre, une place importante sera laissée à la controverse : les étudiants seront invités à prendre la parole afin de "discuter argumentativement" les thèses défendues tout au long des exposés oraux.

Evidemment, une telle démarche d'apprentissage nécessite que les textes soient lus et préparés avant l'entame du cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque séance de cours débute par un travail de synthèse effectué par un étudiant.
- La dernière de séance de cours du semestre est consacrée à des questions/réponses. Les modalités de cette séance sont présentées lors de l'introduction générale au cours.

Ouvrages de référence

Les références bibliographiques sont présentées dans le syllabus

Supports

- Syllabus : notes de cours et textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Examen écrit : questions théoriques et analyse éthique d'une situation problème

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).